

COMITÉ DÉNEIGEMENT

**Le conseil municipal entérine la liste des citoyens qui y participeront**

**Longueuil, 17 mai 2019** – Le conseil municipal du 14 mai a entériné la liste des citoyens qui participeront au Comité déneigement mis en place l'an dernier sous l'impulsion du président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, M. Benoît L'Ecuyer. Ce dernier estime cependant qu'il aurait été souhaitable que le vote des élus du conseil municipal soit unanime sur un sujet aussi capital pour nos citoyens : les élus du parti de la mairesse préférant plutôt montrer qu'ils sont en défaveur de l'implication des citoyens dans leur ville.

« Les citoyens voulaient participer depuis longtemps à un forum pour partager et échanger avec leurs élus sur les meilleures façons de faire en matière de déneigement. On avait promis l'an dernier qu'ils auraient une place à la table de discussion, là-dessus on a livré la marchandise, souligne Benoît L'Ecuyer. Considérant que l'on a parlé déneigement tout l'hiver, il était assez surréaliste d'entendre le vice-président du comité exécutif s'opposer mardi à la résolution des oppositions sous prétexte que le comité déneigement n'est pas le bon outil pour débattre du déneigement. »

Pour le chef de l'opposition, Xavier Léger, « le comité exécutif semble réagir comme s'il était allergique à l'implication des citoyens. Ce dernier poursuit en indiquant qu'il n'est pas question ici de se substituer aux travaux en cours par les fonctionnaires municipaux, mais plutôt de fournir une contribution positive et concrète des citoyens, comme de l'ensemble des élus, pour revoir nos façons de faire en matière de déneigement. Chose certaine, certains ne semblent pas avoir appris grand-chose des 18 derniers mois sur l'importance d'impliquer en amont citoyens comme élus. »

Rappelons que les 10 citoyens des trois (3) arrondissements qui siégeront au comité déneigement le feront de manière bénévole à raison de trois (3) rencontres par année. Préalablement à leur participation, ils recevront une formation de deux (2) heures où les opérations et leurs fonctionnements leur seront présentés. Les citoyens qui y siégeront auront un rôle consultatif au sein du comité. Ils devront également signer un engagement de confidentialité à l'égard des informations reçues lors des différentes rencontres du comité. Les citoyens appuieront en cela le travail des cinq (5) élus qui siègent déjà sur le comité déneigement.